

p.B.15.21.Isr.(2)-DD/sch/hg

3003 Berne, le 29 décembre 1978

CONFIDENTIEL

Entretiens entre Monsieur P. Aubert, Conseiller fédéral,
et Monsieur M. Dayan, Ministre des Affaires étrangères
d'Israël

Mercredi, 6 décembre 1978,
à 16.15 h

Participants:

Délégation suisse

M. le Conseiller fédéral P. Aubert
M. l'Ambassadeur E. Bauermeister
M. l'Ambassadeur J. Iselin
M. l'Ambassadeur A. Hegner
Mme l'Ambassadeur F. Pometta
M. l'Ambassadeur J. Cuendet
M. l'Ambassadeur P. Gottret
M. H. Kaufmann
M. J. Clerc
M. D. Dreyer

Délégation israélienne

M. le ministre M. Dayan
M. l'Ambassadeur Y. Shimoni
M. J. Hadass, Directeur, Division Europe I,
MAE
M. N. Lavi, Directeur, Division de Presse,
MAE
M. Y. Lavie, Conseiller d'Ambassade de Berne
M. S. Mor, Attaché Commercial, Zurich



M. Aubert souhaite la bienvenue à son hôte et souligne l'attachement personnel qu'il porte à Israël ainsi que l'attachement du peuple suisse à la paix. Il expose dans ses grandes lignes la politique étrangère suisse. La Suisse est un instrument de paix sur l'échiquier international, un instrument qui voudrait être encore plus actif qu'il ne l'a été jusqu'à présent. La politique étrangère de la Suisse est basée sur quatre principes: 1) La neutralité, qui nous oblige en temps de paix à ne pas faire partie d'un bloc où d'une alliance, mais ne nous contraint pas pour autant à l'abstention en matière de politique étrangère. 2) La solidarité qui, dans un monde toujours plus marqué par l'interdépendance se manifeste par notre aide humanitaire et notre coopération technique. 3) La disponibilité par laquelle nous entendons mettre les avantages de la neutralité suisse au service de la coopération internationale, par l'offre de bons offices et la mise à disposition de notre territoire. 4) Enfin, le principe de l'universalité selon lequel nous entretenons des relations avec tous les Etats.

Nous sommes membre du Conseil de l'Europe, assemblée politique qui pour nous a une importance certaine. Par contre, les buts politiques de la CEE ne nous permettent pas d'en faire partie, mais nous avons conclu avec les Communautés un important accord de libre-échange. Nous sommes membre de l'AELE. Nous avons pris part à la CSCE et nous coopérons au sein de toutes les organisations spécialisées des Nations Unies. L'adhésion de la Suisse à l'ONU est un problème interne soumis à référendum. Par ailleurs, nous avons des vues très semblables à Israël vis-à-vis des problèmes du Tiers Monde et de l'aide au développement. Nous sommes aussi très attachés à la protection internationale des droits de l'homme.

M. Dayan: Permettez-moi à nouveau de vous remercier de votre invitation. Il existe entre nos deux pays de longues et amicales relations. J'ai moi-même eu souvent l'occasion de visiter la Suisse,

- 3 -

en particulier lorsque j'étais chef d'Etat-major et que la Suisse étudiait la possibilité d'acheter des tanks français. Ceci est la première visite officielle d'un ministre des affaires étrangères d'Israël. J'en suis très fier, et je sais gré à mes prédécesseurs de n'être pas venus ici plus tôt. Vous savez qu'en Israël, nous apprécions beaucoup votre pays et l'amitié que vous nous portez.

Votre pays est un modèle à suivre quant au maintien de la paix. Mais c'est aussi le modèle d'un pays qui le fait de façon positive, qui ne reste pas isolé et à l'écart mais qui s'est lancé dans des initiatives de paix. J'ai moi-même eu l'occasion de suivre de près, tant comme soldat que comme ministre, le travail fourni p.ex. par la Croix-Rouge et je ne peux trouver les mots pour vous dire combien je l'apprécie. Je vous saurais gré, Monsieur le Ministre, de transmettre à la Croix-Rouge notre vive appréciation.

Pour l'Egypte et Israël, et sans doute plus même pour l'Egypte, il importe qu'il existe une atmosphère générale qui permette de sentir que la communauté internationale soutient les efforts de paix. Ce que je voudrais dire sur notre position actuelle, c'est que l'impasse dans les négociations de paix - je ne voudrais pas parler de crise - est un effet de la conférence de Bagdad. Nous pouvons le montrer avec certitude. Nous avons pratiquement terminé la négociation de l'accord, lorsqu'il y a eu la conférence de Bagdad. Celle-ci a beaucoup déçu les Egyptiens, car ils ont réalisé que l'Arabie saoudite et la Jordanie soutiennent le "camp de rejet".

Il y a eu encore les événements à Téhéran. Je pense qu'il y a une relation entre ce qui s'est passé à Bagdad et les événements en Iran. En Iran, tout à coup, le Shah, l'armée, et les Etats-Unis ont été confrontés à la population descendue dans la rue et se dressant contre les dirigeants. Cette crise tire en partie sa cause dans la corruption ambiante, les conséquences découlant du règne d'un seul homme, des erreurs de gouvernement, etc.

En Egypte, je ne pense pas qu'il y a un tel conflit entre Sadate et les chefs religieux. Je suis certain que la population égyptienne veut la paix, qu'elle ne veut plus une politique de guerre, et qu'elle aspire à une amélioration de son niveau de vie. Mais les Egyptiens font partie du monde arabe. Ils ne veulent pas en être isolés, et ceci non pas pour des raisons religieuses, mais pour des raisons nationalistes. Or, voyant qu'il perdait le soutien des peuples arabes, Sadate s'est senti isolé. C'est là ce qui explique son attitude, et je ne vois pas quelle réponse il va y donner. Sadate est devant un dilemme: S'il fait la paix avec Israël, s'il fait ce qui est bien pour l'Egypte, mais s'il perd en même temps le soutien des pays arabes, cela pourrait influencer le peuple égyptien. Celui-ci devrait alors décider ce qu'il préfère: cesser la politique de guerre, faire la paix avec Israël, et entrer en conflit avec les autres pays arabes, ou rester en bon terme avec les pays arabes et maintenir l'état de guerre avec Israël.

Nous attendons la semaine prochaine le Secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance, et nous verrons si les Américains pourront faire des suggestions qui permettront de sortir de cette impasse. Est-ce que vous voulez en savoir plus à ce sujet? Le mieux est de vous laisser l'initiative, et je vous donnerai tous les éclaircissements que vous désirerez.

M. Aubert: J'ai effectivement quelques questions à vous poser: N'a-t-on pas le sentiment que la Jordanie a manifesté un intérêt certain pour Camp David? Il semble que certains notables de la Cisjordanie sont intéressés à se faire élire au sein d'une éventuelle Commission exécutive. En outre, un certain intérêt s'est manifesté en Syrie et au Liban pour que les accords de Camp David se transforment en pacte de paix. Est-il vrai que le monde arabe fait preuve de moins de virulence face aux accords de Camp David? Il apparaît que les Egyptiens veulent que les USA obtiennent d'Israël ce qu'eux-mêmes n'auraient pu obtenir directement. A notre avis, une Pax americana

- 5 -

n'aurait pas permis l'établissement d'une paix stable dans cette région. Nous avons une grande admiration pour les gestes courageux qui ont été faits de part et d'autre. Compte tenu de l'importance des USA pour ce qui est de la garantie de frontières internationales reconnues, mais compte tenu aussi des revirements possibles de l'opinion publique américaine, ne faut-il pas qu'Israël recherche un nouvel équilibre? N'est-il pas envisageable qu'il y ait des contacts entre Israël et l'URSS?

M. Dayan: Je pense que vous avez raison. Durant les négociations de Camp David, l'Arabie saoudite et la Jordanie ont fait des critiques qui, au début, n'étaient pas très fortes, mais qui se sont renforcées et ont atteint leur paroxysme à la Conférence de Bagdad. Lorsque les délégations israélienne et égyptienne commençaient à négocier le traité article après article en décidant une date fixe pour la signature, les pays arabes réalisèrent que la signature du traité était très probable, qu'après le 17 décembre, Israël et l'Egypte établiraient des relations normales et l'Egypte ne ferait plus partie de la coalition arabe contre Israël. Ce qui, après les négociations de Camp David, n'était qu'une simple idée théorique devint durant les négociations de Washington une réalité concrète. C'est là ce qui explique probablement l'intensification des critiques des pays arabes. Mais les événements en Iran ont été aussi une leçon. Sans doute, en Egypte il n'y a pas de conflit entre Sadate et la population pour ce qui est de la paix et de la religion. Mais de même que le clergé chiite en Iran ne veut pas être isolé du monde musulman, de même, les Egyptiens ne veulent pas être isolés du monde nationaliste arabe. En Iran, le clergé chiite accuse le gouvernement de vouloir isoler le pays du monde musulman. De la même manière, la Jordanie et l'Arabie saoudite accusent Sadate de vouloir s'isoler du monde nationaliste arabe.

- 6 -

Pour ce qui est des relations avec l'URSS, vous avez également raison, et j'aimerais aussi qu'Israël ait des relations plus équilibrées avec l'URSS. Mais le rôle que joue l'URSS au Moyen-Orient ne permet d'envisager aucun progrès sur ce plan. L'URSS a pour principe de s'insérer dans un conflit en armant une des parties aux dépens d'une autre. Voyez comme elle a agi en Egypte, en Syrie ou en Irak. L'URSS ne s'occupe que rarement de la coopération économique. Elle se présente comme une alternative aux USA, disant aux Arabes qu'ils peuvent toujours trouver chez elle les armes nécessaires à la continuation de la guerre. La principale question pour l'URSS est de savoir comment maintenir ses points d'appui au Moyen-Orient pour continuer d'y être présente. C'est pourquoi, tant que nous voulons continuer une politique de paix, nous ne pourrions pas améliorer nos relations avec l'URSS. La politique actuelle de l'URSS consiste à soutenir le "camp de rejet". Aussi, ne peut-on pas parler de relations entre l'URSS et Israël, mais seulement de la politique de l'URSS au Moyen-Orient.

M. Aubert: Selon vous, le traité avec l'Egypte sera-t-il signé?
 Quelle est la marge de manoeuvre d'Israël pour arriver à la signature du traité? Qu'en est-il de l'article 6?

M. Dayan: En principe, je pense que nous pourrions signer le traité. Ce qui est ironique dans la phase actuelle, c'est que le traité a été accepté par les deux parties en prenant pour base deux conditions: 1) Qu'Israël évacue totalement le Sinai, alors qu'au début, nous voulions y laisser des colonies et continuer l'exploitation du pétrole; 2) Que l'Egypte nous accorde une paix pleine et entière, ce qui a été accepté par elle, y compris la création d'une zone démilitarisée et la présence de forces de l'ONU.

Quant à l'article 6, et les lettres annexes au sujet de l'autonomie pour les Palestiniens, il convient de relever que l'Egypte a encore des pactes d'assistance militaire mutuelle avec quinze pays arabes. En accusant l'Egypte de vouloir s'isoler du monde arabe, les pays arabes considèrent que l'article 6 en est précisément la manifestation la plus claire. Il en est de même pour l'autonomie: l'Egypte veut un lien entre le traité et l'abolition du régime militaire israélien dans les territoires occupés. Non seulement, nous avons accepté de mettre fin au régime militaire d'occupation, mais c'était même nous qui l'avions proposé. Mais maintenant l'Egypte veut un lien direct entre la paix et l'abolition du régime militaire. Cependant, cela impose la participation d'une tierce partie, et la Jordanie ne veut pas négocier.

Comme vous le voyez, l'impasse actuelle n'est pas une question de négociation sur des points de détail, mais consiste à savoir ce que l'Egypte veut: faire la paix avec Israël et s'isoler des Arabes, ou rester avec les Arabes et renoncer à la paix avec Israël. Quelle sera la décision du président Sadate? Veut-il arrêter son initiative de paix, et perdre les multiples avantages que l'Egypte pourrait en retirer? Je ne sais vraiment pas quelle sera sa décision. Les Américains le poussent à signer le traité. Je peux vous confier que d'après ce que j'ai appris, les Américains sont déçus de l'attitude de Sadate à ce moment. Mais je pense que nous ne pouvons rien faire pour lui. Si Sadate fait la paix avec Israël, il aura des problèmes avec les pays arabes. Ce n'est pas une question de formule, c'est une question de substance. La seule réponse que je peux donner à votre question, c'est que je ne sais pas ce qui va se passer. Le problème n'est pas dans le texte du traité, il est dans la position qu'occupe Sadate dans le monde arabe.

M. Iselin: Vous dites que vous ne pensez pas que les autres pays arabes vont suivre l'exemple de l'Egypte. Mais avez-vous perdu tout espoir de voir d'autres pays arabes essayer de négocier des accords avec Israël? La Conférence de Bagdad n'a pas été une vic-

toire entière des extrémistes et ses résultats n'ont pas été tout à fait négatifs. A long terme, ces résultats sont peut-être aussi dans l'intérêt d'Israël. Israël n'a pas seulement l'Egypte comme voisin, elle a aussi d'autres pays arabes à ses frontières. Ne pensez-vous pas qu'Israël aurait intérêt à ce que l'Egypte puisse présenter aux autres Arabes un traité de paix qui pourrait servir de modèle pour eux et qui pourrait être reconnu par eux aussi comme un solution juste et acceptable?

M. Dayan: Les autres pays arabes importants pour nous sont la Syrie et la Jordanie. Nous aimerions bien arriver à un accord avec la Syrie et la Jordanie, ainsi qu'avec les Palestiniens. Mais ces pays ne veulent pas négocier. Nous devons voir la réalité comme elle est. Nous avons négocié avec l'Egypte pendant une année déjà, et pendant tout ce temps, les Américains et les Egyptiens n'ont pas cessé d'inviter les autres pays arabes à se joindre aux négociations, mais en vain. Le gouvernement israélien a fait des concessions sans précédent, et malgré tout, la Jordanie ne veut pas se joindre aux négociations. L'Arabie saoudite ne soutient pas Sadate. Il a été décidé à la Conférence de Bagdad que si Sadate signe le traité de paix, il y aura une nouvelle réunion qui déciderait du déplacement du siège de la Ligue arabe, d'un boycott économique de l'Egypte, etc. Il s'agit donc d'un avertissement adressé à l'Egypte. L'Egypte a été choquée de l'attitude prise par la Jordanie et l'Arabie saoudite. Il faut ajouter que les pays arabes s'attaquent uniquement à Sadate et à son groupe, mais ne parlent pas du peuple égyptien. Il est évident qu'ils veulent isoler Sadate. Que pouvons-nous faire? Pouvons-nous avoir plus d'influence sur la Jordanie et les autres pays arabes que les USA? Le parti le plus à droite en Israël a décidé le retrait du Sinaï, mesure que le parti travailliste lui-même n'avait pas envisagé auparavant. Cet exemple, qui montre jusqu'où Israël peut faire des concessions, n'a pas suffi pour attirer les autres pays arabes à la table de négociation. Nous devons donc être réaliste et ne pas nous laisser tromper par des illusions.

Madame Pometta: Vous avez dit que l'alternative pour l'Egypte était la guerre ou la paix. Ne pensez-vous pas qu'un retour à la guerre pourrait avoir de graves conséquences pour les USA et les autres pays du monde occidental, avec un arrêt des livraisons de pétrole de l'Iran, etc.?

M. Dayan: Je suis tout à fait d'accord avec vous. 60% de notre pétrole vient de l'Iran. Mais que pouvons-nous faire? Une chose que nous n'acceptons pas, c'est l'autodétermination des Palestiniens parce qu'alors nous aurions à nos portes un Etat mené par l'OLP, et l'OLP a pour but la destruction d'Israël. Ce que nous voulons, c'est que la Cisjordanie passe par une période d'autonomie de cinq ans, et qu'il y ait ensuite des négociations avec la Jordanie. Nous sommes d'accord avec l'Egypte que les forces d'Israël pourraient rester pendant cinq ans sur la rive occidentale, non pas pour contrôler la population, mais pour défendre Israël. Si nous nous retirions, la Cisjordanie deviendrait aussitôt une base d'attaque contre Israël pour l'OLP et la Syrie et cela, avec le soutien de l'URSS. Si nous parlons d'autodétermination, nous devons savoir ce que cela signifie. Cela signifie simplement la création d'un Etat palestinien dirigé par Arafat. Et un tel Etat n'aurait pour but que la destruction d'Israël.

Pour le moment, nous devons voir ce qu'il y a derrière les attaques que les Arabes lancent contre Sadate. Si nous étions attaqués de toutes parts, qu'advierait-il d'Israël? Y aurait-il une organisation de l'ONU qui s'occuperait de la population israélienne? Est-ce que des soldats américains viendraient se battre pour défendre le territoire israélien?

M. Cuendet: Pensez-vous que la Jordanie et la Syrie sont intéressées à la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie?

M. Dayan: Je pense qu'elles y sont intéressés à cent pour cent. Il n'y a aucun doute là-dessus. Tant qu'il y a des centaines de milliers de réfugiés palestiniens, le conflit ne pourrait pas être

terminé. Il faut trouver une solution. Mais quelle solution? Si on créait un Etat palestinien, les réfugiés afflueraient tous dans cet Etat. Mais comme ils ne pourraient pas y vivre, ils devraient rester dans des camps et continueraient leurs attaques contre Israël. Notre solution est de créer une entité qui soit associée avec la Jordanie, dont les ressortissants jordaniens garderaient leur nationalité jordanienne, et dont les ressortissants israéliens auraient un passeport israélien, mais sans qu'il y ait création d'un Etat palestinien. C'est là le seul moyen d'arriver à une solution qui ne mette pas en danger Israël.

M. Hegner: Depuis la Conférence de Bagdad il y a eu de nouveaux contacts entre l'Egypte et Israël. Mais maintenant, les négociations entre ces deux pays peuvent-elles progresser sans un nouvel élément, par exemple une nouvelle intervention américaine dans les négociations?

M. Dayan: Comme vous le savez, nous critiquons beaucoup les Américains, mais laissez-moi vous dire que nous les apprécions aussi beaucoup. Les Américains ont suggéré de transformer en bases américaines les aéroports israéliens dans le Sinaï. Cette solution nous a plu, parce qu'elle nous paraissait meilleure que la présence de forces de l'ONU. Mais l'Egypte l'a rejetée totalement. L'Egypte reste très jalouse de sa souveraineté territoriale en raison de son histoire et de ses relations avec l'Angleterre et d'autres pays coloniaux. Je doute que ces nouveaux éléments dont vous avez parlé puissent permettre de faire progresser la solution du conflit. La meilleure solution, me semble-t-il, consiste toujours à ce que les soldats israéliens se défendent eux-mêmes.

Madame Pometta: Vous dites qu'en cas de création d'un Etat palestinien, il y aurait la guerre contre Israël, mais ne pensez-vous pas que les Américains peuvent vous donner des garanties?

- 11 -

M. Dayan: Non, les Américains ne veulent pas donner de telles garanties. Par ailleurs, l'OLP déclare ouvertement qu'elle ne reconnaît pas la résolution 242, qu'elle ne reconnaît pas Israël et qu'elle ne veut pas d'un Etat palestinien limité à la Cisjordanie. Il y a lieu de remarquer d'ailleurs que ni l'Egypte ni les USA ne parlent de créer un Etat palestinien. La seule solution, c'est que les ressortissants jordaniens en Cisjordanie continuent à être Jordaniens sans qu'un nouvel Etat ne soit créé dans cette région, ce qui amènerait certainement la guerre. Personnellement, je vous dirai que si la création d'un Etat palestinien me semblait être une bonne solution, je l'adopterais immédiatement. Mais même les Arabes se rendent compte que Gaza, par exemple, ne peut pas survivre sans la liberté de commerce avec Israël. Gaza ne pourrait certainement pas survivre comme Etat palestinien.

M. Kaufmann: Vous avez dit que l'Arabie saoudite et la Jordanie sont cent pour cent en faveur d'un Etat palestinien. En fait, je ne suis pas sûr que la Jordanie soit tellement en faveur de la création d'un tel Etat qui serait un danger pour la dynastie hachémite. Par ailleurs, il me semble que la paix est autant dans l'intérêt de l'Arabie saoudite que de l'Egypte. Ne pensez-vous pas que Sadate a adopté une position tactique, pour pouvoir tirer de vous tous ce qu'il peut en tirer?

M. Dayan: Je pense qu'au sujet de Hussein, vous avez raison. Le roi Hussein a peur pour son régime. Mais il n'ose pas le dire ouvertement et il est obligé de soutenir l'OLP. Le résultat pratique de cette attitude serait la création d'un Etat palestinien. Pour le moment, l'OLP, la Syrie et l'Irak ne veulent pas d'une paix séparée de l'Egypte avec Israël. L'Arabie saoudite préférerait que Sadate soit le leader du monde arabe, mais pour le moment, elle est préoccupée avant tout d'éviter une division du monde arabe.

Madame Pometta: La situation au Liban a-t-elle une influence sur les négociations?

M. Dayan: Pas vraiment. Mais j'aimerais dire encore que Sadate veut deux choses: Il veut collaborer avec les Etats-Unis plutôt qu'avec l'URSS, et il veut une politique de paix et non une politique de guerre. Son armée, il faut le relever, est entièrement d'accord avec lui sur ce point. Les officiers égyptiens nous ont dit que l'URSS a, pendant sept ans, envoyé des instructeurs et du matériel militaire en Egypte. En 1973, il y a eu la guerre. Les Egyptiens ont pu nous prendre par surprise. La Syrie était suréquipée en tanks. L'armée égyptienne a réussi à traverser le Canal de Suez. Mais que s'est-il passé? Après 14 jours de combat, l'armée israélienne était à 40 km du Caire. Après sept ans de préparation, l'Egypte a eu comme résultat d'avoir pu occuper 10 km à l'Est du Suez avec une division, alors que l'armée israélienne avait pénétré à 150 km à l'intérieur du territoire égyptien. L'Egypte a donc réalisé que la guerre était pour elle une voie sans issue. L'Egypte veut maintenant relever son économie, et cela est aussi la politique de son armée.

M. Aubert: Pour quelle raison, selon vous, l'Egypte n'a-t-elle pas proposé la création d'un Etat palestinien?

M. Dayan: Il y a là deux raisons: 1) Un Etat composé de Gaza et de la Cisjordanie sur une longueur de 50 km ne serait pas viable. Les Palestiniens avaient occupé cette région de 1948 à 1967 et pendant toutes ces années, il n'ont jamais voulu créer un Etat palestinien. Sadate pense aussi que les aspirations nationales des Palestiniens, que je ne dénie d'ailleurs pas, ne peuvent se réaliser par la création d'un petit Etat non viables, mais par l'union à la Jordanie comme cela avait été le cas jusqu'à présent. L'élite jordanienne, à part l'armée et la famille royale, est palestinienne. 2) La deuxième raison, c'est que Sadate est opposé à l'OLP et aux extrémistes soutenus par l'URSS. L'Egypte a eu une position extrémiste pendant presque 20 ans. Sadate veut maintenant que l'Egypte et les pays arabes modérés collaborent avec le monde occidental. Il pense que s'il y avait création d'un Etat palestinien, cet Etat se joindrait au "camp du rejet", alors que si la Palestine s'unissait à la Jordanie, elle se rallierait aux modérés.

Suite des entretiens, jeudi 7 décembre à 8.30h

M. Aubert: Nous espérons vous entendre sur les problèmes touchant à l'Afrique. Y aura-t-il des possibilités de nouvelles relations entre Israël et l'Afrique après la conclusion du traité de paix entre Israël et l'Egypte? Un grand nombre de pays africains ont rompu les relations avec Israël à la suite de l'appel de solidarité lancé par les Etats arabes. En plus de la situation dans la corne de l'Afrique et de l'Ethiopie, nous sommes préoccupés aussi par l'Afrique australe. Israël a conservé des relations privilégiées avec l'Afrique du Sud. Quelles seront les répercussions possibles d'un traité de paix avec l'Egypte sur les relations d'Israël avec les pays africains?

M. Dayan: Avant de me perdre dans les jungles de l'Afrique, j'aimerais d'abord dire que je ne sais rien d'une éventuelle rencontre que (selon des nouvelles d'agence que je viens d'entendre) je devrais avoir avec le Premier Ministre égyptien Khalil. D'ailleurs, ni Khalil ni personne d'autre n'a l'autorité nécessaire pour prendre des décisions qui sont du seul ressort de Sadate. Nous n'allons donc pas prendre l'initiative d'une rencontre avec Khalil.

Pour ce qui est de l'Afrique, je ne sais pas si les pays africains vont reprendre les relations diplomatiques avec Israël lorsque nous aurons signé la paix avec l'Egypte, car ils pourront toujours dire que ce qu'ils veulent c'est un règlement global avec les autres pays arabes et avec l'OLP. Il y aura des exceptions, mais je doute même que le Soudan et le Maroc, pourtant proches d'Israël, établiront des relations diplomatiques avec Israël au cas où la paix avec l'Egypte serait signée.

Par ailleurs, je dois vous dire que nous avons des relations économiques plus étroites qu'auparavant avec la plupart des pays africains. Ces échanges se font sur une base privée, selon le principe du "give and take". Nous n'avons aucun problème pour ce

qui est du commerce et des voyages des hommes d'affaires. Il y a cependant quelques exceptions: par exemple, la ligne aérienne EL AL ne peut pas atterrir partout. Il en est de même avec les ports: ainsi, les navires israéliens ne peuvent s'arrêter à Djibouti. Nous espérons évidemment avoir des relations normales avec les pays africains, mais nous pouvons aussi continuer sur la base actuelle.

Il y a encore deux éléments dans nos relations avec l'Afrique: L'un est constitué par la politique de l'URSS, l'autre par le problème de l'Afrique du Sud. L'URSS est toujours prête à intervenir pour exacerber un conflit en soutenant la partie qui lui est favorable, et cette partie est généralement révolutionnaire. L'URSS n'a aucun problème pour livrer des armes et n'est limitée par aucune restriction politique dans ce domaine. Elle livre en général des modèles qui sont encore utilisables, ni très vieux ni très modernes, dont elle a un stock considérable et qu'elle peut soit donner, soit vendre à des prix très bas. Ce n'est pas le cas des Etats-Unis dont la politique consiste à développer des armes nouvelles mais à éviter de les produire à pleine capacité en raison de leur vieillissement rapide. Les Etats-Unis n'ont donc souvent qu'un stock limité d'armes d'un même modèle qu'ils ne veulent produire en grandes quantités qu'en cas de nécessité. De ce fait, et même lorsque les Américains le veulent, il y a des armes qu'ils ne peuvent pas livrer.

L'URSS a encore Cuba pour l'aider, alors que les Etats-Unis n'ont personne pour faire les sales besognes à leur place. Au Moyen-Orient et en Afrique, l'URSS n'utilise que très rarement ses propres troupes pour étendre son influence. Le seul cas dont je me souviens s'est produit en Egypte en 1970 lorsque l'URSS a pris sur elle l'entière responsabilité de la surveillance de l'espace aérien égyptien. Sinon, l'URSS se contente d'envoyer des instructeurs. Aussi, lorsque Sadate parle du danger que constitue l'URSS au Moyen-Orient, il veut dire qu'il craint qu'un groupe d'Egyptiens ne prenne le pouvoir en Egypte pour le compte de l'URSS. En dernière analyse, l'URSS ne pourrait s'imposer que s'il y avait des éléments locaux à sa solde

qui pourraient renverser le gouvernement local.

Je pense que l'URSS a remporté d'assez bons succès, au moins pour ce qui est de l'Ethiopie et je ne vois pas comment les Etats-Unis peuvent l'emporter à court terme. Mais même un pays comme l'Ethiopie n'est pas encore devenu communiste. Les relations que les pays africains pro-soviétiques entretiennent avec l'URSS ne sont pas très intenses. Ils ne font pas partie du pacte de Varsovie et maintiennent des relations avec des pays de l'Ouest. Je ne sais pas ce que seront nos relations avec l'Ethiopie à l'avenir. Je pense qu'elles seront comme avec les autres pays africains qui continuent leur relations économiques avec nous. L'Ethiopie n'est pas pour nous un "pays-clé"; c'est certainement un pays important, mais pas essentiel.

Avec l'Afrique du Sud, nous avons des relations importantes en raison surtout de l'importante communauté juive (environ 100'000 personnes) qui maintient d'étroits liens familiaux avec Israël. Mais il y a aussi d'autres raisons: Nous entretenons avec ce pays des relations aériennes, des relations diplomatiques complètes et des relations commerciales. Je suppose que la situation des Sud-Africains en Afrique les incitent à continuer et intensifier leurs contacts avec Israël. Nous sommes disposés à le faire, mais jusqu'à un certain point: nous ne voulons pas leur faire croire que nous soutenons l'apartheid et nous manifestons ouvertement notre désaccord sur ce point. Nous n'acceptons même pas leur formule selon laquelle l'apartheid est une affaire interne pour l'Afrique du Sud. De même qu'un pays a le droit de parler de la situation des Juifs en URSS, de même un pays a le droit de parler de l'apartheid en Afrique du Sud.

Du point de vue militaire, le pays qui offre le plus grand soutien à l'Afrique du Sud est la France. La France est le premier fournisseur d'armes à l'Afrique du Sud. Elle vend ses "mirages" mais aussi

- 16 -

d'autres armes. Quant à nous, notre politique est d'observer strictement les résolutions du Conseil de sécurité de ne pas livrer d'armes à l'Afrique du Sud. Même avant l'entrée en vigueur de cette politique, nos ventes d'armes à l'Afrique du Sud ne faisaient pas plus de 2% de nos exportations dans ce pays.

M. Aubert remercie son hôte pour les précieuses analyses qu'il a faites et met fin aux entretiens.

Les autres questions de l'ordre du jour seront discutées sous la direction de Messieurs Iselin et Hadass.

- 17 -

jeudi, 7 décembre 1978,
à 09.00 h

QUESTIONS BILATERALES

Participants:

Délégation suisse

M. l'Ambassadeur J. Iselin
M. l'Ambassadeur P. Jolles
M. l'Ambassadeur E. Bauermeister
M. l'Ambassadeur E. Moser
Mme l'Ambassadeur F. Pometta
M. l'Ambassadeur P. Gottret
M. H. Kaufmann
M. P. Monod
M. F. Nordmann
M. J. Clerc
M. D. Dreyer

Délégation israélienne

M. J. Hadass, Directeur, Division Europe I,
MAE
M. l'Ambassadeur Y. Shimoni
M. N. Lavi, Directeur, Division de Presse,
MAE
M. Y. Lavie, Conseiller d'Ambassade, Berne
M. S. Mor, Attaché commercial, Zurich

1. Accord israélo-suisse de sécurité sociale

En l'absence du Chef du Département politique fédéral, M. Iselin ouvre cette séance consacrée aux problèmes bilatéraux.

M. Iselin informe M. Hadass que l'Office fédéral des assurances sociales a proposé une rencontre d'experts au printemps. M. Hadass exprime le désir que ces négociations aient lieu en février déjà. Il espère que les autorités suisses considèreront ce voeu de manière favorable. M. Shimoni aimerait que le Département politique

soit représenté à ces entretiens.

2. Relations d'Israël avec l'AELE

Israël désire avoir des relations plus étroites avec l'AELE. Mais, jusqu'à présent, déclare M. Hadass, la réaction suisse n'a pas été encourageante. Israël ne veut pas en rester là, mais désire pousser la chose aussi loin que possible. En raison de l'accord de libre-échange conclu par Israël avec la CEE, les exportations en direction de l'AELE seront toujours plus difficiles. Pour résoudre ces difficultés, M. Hadass se demande si Israël doit négocier dans le cadre global de l'AELE ou, de manière bilatérale avec chacun des Etats membres.

M. Jolles ne sait ce qui fait croire à Israël que la Suisse adopte une attitude non encourageante dans cette question. Cela n'est pas vrai. L'attitude suisse au sein de l'AELE n'est pas isolée. Selon la convention de l'AELE, cette organisation a une vocation strictement européenne. La Suisse, en principe, n'est pas en faveur des arrangements régionaux, et ce n'est pas sans réticences qu'elle a été amenée à se joindre à l'AELE en réponse à la création de la CEE. La Suisse pense que la libéralisation du commerce doit se faire à l'échelle mondiale, et elle s'est faite le champion de la suppression des discriminations et de la clause de la nation la plus favorisée. La création de la CEE a introduit à l'égard de la Suisse des discriminations dans ses plus grands marchés. C'est pourquoi la Suisse a été poussée à s'associer à l'AELE et cela a été un succès. Lors des négociations pour la création de l'AELE, les Etats-Unis ont opposé de fortes objections, et l'URSS y a été très hostile, allant jusqu'à exercer de fortes pressions sur la Finlande et l'Autriche. La Suisse n'a pas l'intention d'étendre ce système au-delà de la zone européenne.

L'AELE n'a pas de politique commerciale extérieure commune à l'égard de pays tiers. Elle ne peut donc mener de négociations communes sur les tarifs douaniers, par exemple, car ceci est du ressort de chaque pays membre.

Mais il reste les problèmes non-tarifaires. La Suisse a soulevé en son temps la question d'étendre à Israël un certain nombre de conventions qui portent sur les problèmes non-tarifaires: par exemple, la convention sur les poinçons. Il semble qu'en l'occurrence la demande faite par Israël porte sur des discriminations tarifaires, ce que les déclarations de M. Hadass de ce matin semblent confirmer. L'Ambassadeur d'Israël paraît suggérer une solution semblable à celle qui a été adoptée pour la Yougoslavie, mais il ne s'agit pas là d'un problème tarifaire.

Par ailleurs, l'AELE a mis sur pied des arrangements de reconnaissance réciproque des essais et contrôles (appareils à pression, appareils à gaz, etc.). Ces arrangements sont ouverts, et l'AELE espère que les pays de la CEE vont se joindre à ces textes. L'AELE s'est déclarée disposée à ce que les pays de l'Est se joignent aussi à ces accords, et rien ne s'oppose à ce qu'Israël en fasse de même.

La Yougoslavie est un pays qui est voisin d'un Etat membre de l'AELE. Ce que cette organisation peut faire avec la Yougoslavie est limité. Il s'agit plutôt de questions d'aide technique, par exemple dans le domaine du tourisme. La Commission mixte AELE-Yougoslavie a été créée l'été dernier, et a pour premier objet l'échange d'informations. La Commission ne peut prendre de décisions. La création d'une telle commission avec des pays non-européens serait plus difficile qu'avec les pays européens.

M. Jolles termine son intervention en disant qu'il donnera plus tard une réponse complète à Israël au sujet de la discrimination des exportations suisses en Israël.

M. Hadass remercie M. Jolles de sa réponse et de sa franchise. Il donne la parole à M. Mor. Celui-ci déclare qu'en 1985 Israël devrait avoir le même tarif douanier avec tous les pays européens. Si les discriminations tarifaires avec la Suisse subsistent, les échanges entre Israël et la Suisse vont en être affectés malgré l'ancienneté de leurs relations commerciales. Pourquoi ne pourrait-on pas mettre sur pied une commission mixte pour étudier les possi-

bilités existantes, demande M. Mor. Par ailleurs, la Suisse a été très active l'année dernière dans les pays arabes. Cependant, les exportations de la Suisse vers Israël ont diminué et sont composées surtout de diamants travaillés. Ne pourrait-on pas envoyer une délégation commerciale dirigée peut-être par M. Jolles pour avoir des contacts et trouver des solutions à ces problèmes?

M. Jolles répond qu'il apprécie les concessions tarifaires accordées par Israël à la Suisse. Mais il aimerait rappeler que la Suisse a fait les premiers pas lorsqu'elle a inclu Israël dans le cadre de ses préférences tarifaires. Cela n'était pas facile, car Israël ne peut être considérée comme un pays en développement. Mais la Suisse pensait qu'elle ne pouvait pas créer des discriminations négatives à l'égard d'Israël face à d'autres pays méditerranéens comme la Turquie. La Suisse est prête à continuer ce genre de négociations dans le cadre du GATT et des négociations du Tokyo-Round.

Sur la question de la création d'une éventuelle commission mixte et de l'organisation de visites d'industriels, M. Jolles déclare qu'il va examiner ces questions. Les milieux économiques suisses seront avisés du désir d'Israël de recevoir de telles délégations et du fait que ces délégations ne seront pas utilisées à des fins publicitaires susceptibles d'avoir des répercussions négatives dans d'autres marchés. Il serait préférable peut-être qu'une délégation israélienne vienne d'abord en Suisse plutôt que l'inverse. M. Jolles termine en remarquant que la Suisse n'a des commissions mixtes qu'avec des pays à économie centralisée, et avec quelques pays de l'OPEC.

M. Moser fait remarquer que le tarif douanier israélien est très compliqué, et qu'il serait lui-même très heureux d'en voir dès que possible la version anglaise. Il suggère une rencontre pour discuter de ces questions l'année prochaine.

3. Éventuelle participation de la Suisse à la coopération économique israélo-égyptienne

M. Hadass remercie M. Jolles et M. Moser de leurs réponses. Il revient sur la possibilité évoquée par M. Dayan d'une coopération

économique avec l'Egypte après la signature du traité de paix. L'Egypte ne recevra probablement plus la même aide économique des pays arabes qu'auparavant. Israël serait évidemment disposée à prendre la relève, mais il se peut qu'en raison de la susceptibilité arabe, l'Egypte ne veuille pas collaborer uniquement avec Israël, mais préférait le faire avec des pays tiers. La Suisse pourrait être l'un de ces pays. Par exemple, dans le domaine du tourisme, il se peut que l'Egypte aimerait collaborer avec la Suisse, en raison de sa neutralité et de sa disponibilité. Il ne s'agit pas encore d'une question qui se pose concrètement, mais on pourrait commencer à réfléchir à ces questions et échanger des idées sur une base informelle.

M. Jolles demande de quel genre de projets il s'agirait. S'agirait-il d'investissements dans les territoires occupés par Israël et qui seront rendus à l'Egypte? S'agirait-il d'équipements industriels ou d'ouverture de crédits? Si les parties faisaient appel à des fonds publics suisses, ce serait alors de la coopération au développement qui est du ressort du Département politique fédéral. Sinon, c'est une question qui dépend du secteur privé.

M. Hadass déclare qu'il s'agit seulement de discuter de ces possibilités. Israël va encore parler de ces choses avec l'Egypte. Si l'Egypte était disposée à ce qu'Israël continue ses projets dans les territoires qui vont être rendus, Israël le ferait. Mais peut-être l'Egypte préférerait-elle que ces projets soient continués avec l'aide d'autres pays. M. Aubert a insisté sur la nécessité de continuer le processus de paix. Il serait important que la Suisse fasse preuve de sa disponibilité à ce sujet. Mais il faudra attendre sur cette question la signature du traité de paix.

4. Collaboration israélo-suisse en matière de coopération au développement

M. Shimoni déclare qu'il y a environ mille stagiaires de pays en voie de développement en Israël. Leur répartition régionale a changé à la suite de l'évolution des relations diplomatiques d'Israël avec les pays africains. Il pense que la Suisse pourrait inten-

sifier sa collaboration avec Israël dans ce domaine. Elle pourrait, par exemple, financer un projet entier. Il sait que la Suisse préfère donner des bourses ou financer des parties de projet. Mais elle pourrait aussi financer l'envoi d'instructeurs israéliens à l'étranger, ou alors, financer des projets communs dans des pays en voie de développement.

M. Kaufmann déclare qu'il va porter ces propositions à l'intention des autorités concernées. Il souligne les limites financières de la Confédération à ce sujet.

5. Conférence CSCE de La Valette

Au sujet de la prochaine conférence de La Valette, M. Hadass aimerait poser deux questions à la délégation suisse:

1. Quelles sont les activités des pays communistes à ce stade de préparation de la conférence de La Valette?
2. La Suisse va-t-elle soumettre des documents et quels sont ces documents?

Israël a déjà commencé à préparer les documents, mais elle ne désire les soumettre qu'en dernier lieu et aimerait voir d'abord si les pays communistes vont en présenter. Israël aimerait éviter que les pays communistes soient les seuls à présenter des papiers, et va décider ces prochaines semaines quel genre de documents elle va soumettre à la conférence. Le gouvernement de Malte n'est pas encore informé de cela. Israël aimerait aussi que la conférence s'entienne au mandat qui lui a été fixé et n'aimerait pas que ce mandat soit élargi.

M. Iselin répond que les questions de la délégation israélienne vont être soumises à la Division politique I, compétente en ce domaine, et que celle-ci communiquera sa réponse directement à l'Ambassade d'Israël à Berne.

FIN DES ENTRETIENS